

Les déchets, une filière qui s'organise ...et... à conforter à l'export.

En 15 ans, le secteur des «déchets industriels et ménagers » s'est organisé et connaît une valorisation à l'export. Les cruciaux enjeux environnementaux et l'évolution de la réglementation sont à l'origine de la structuration de ce pan de l'économie.

Une structuration qui s'est affinée

Des décharges « brutes » recevaient les déchets de la Guadeloupe depuis 40 ans.

Par la loi du 13 juillet 1992, il devint obligatoire d'organiser la gestion des déchets sur le territoire, par la mise en place du PDEDMA¹. Approuvé en 1996, le PDEDMA de Guadeloupe a présenté un premier bilan de 20% de réalisation des objectifs en 2006. Un deuxième bilan en 2008 a établi que peu d'installations de valorisation avaient vu le jour et que les collectes sélectives étaient inefficaces puisque seuls 0,35% des déchets étaient valorisés.

Le PREGEDD², adopté en 2010, a défini les orientations, la mise en place des filières de prise en charge et le traitement des déchets dangereux.

L'état des lieux indiquait alors, que sur les 20 types de déchets dangereux répertoriés, 19,9%* étaient valorisés à l'export et que 0,6%* connaissaient une élimination finale à l'export.

*19,9%	Déchets Equipements Electriques, Electroniques (D3E), piles et accumulateurs, carcasses métalliques)
*0,6%	(Déchets amiantés, déchets de l'incinération de déchets)

.....entraînant des débouchés vers les pays tiers et la France...

Dès 2003, l'expédition de déchets et débris de métaux vers la France a décollé pour atteindre un pic de 20 823 tonnes en 2010 puis connaît une chute de 39% en 2011. Malgré un sursaut de 20% en 2012, l'affaissement s'est poursuivi. Au regard des chiffres du premier trimestre 2016, les volumes expédiés semblent se stabiliser.

L'exportation des matières premières de recyclage devient constante à partir de 2010 vers l'Espagne et la

....selon la conjoncture et la réglementation.....

Quand le cours des minerais s'envole, les matières premières de recyclage sont convoitées et leur courbe d'exportation se redresse. Ce fut le cas avec les pics export de 2008, 2011 et 2014. Hormis quelques pointes, le cours des métaux argent et fer a amorcé une tendance baissière à partir de fin 2011 et s'est poursuivie jusqu'en 2015. Une baisse qui entraîne une cascade de conséquences. Les pays utilisateurs réorientent leur choix vers ces matières premières vierges devenues plus accessibles. Les collecteurs locaux augmentent leurs stock et les éco-organismes redirigent ces matières premières de recyclage vers une destination d'écoulement assuré : la France. D'autres facteurs modifient le comportement de la filière. En 2001, la REP ou Responsabilité Elargie du Producteur⁴ a été mise en œuvre pour les piles et accumulateurs et un décollage immédiat et pérenne s'observe sur la courbe d'expédition vers la France.

En 2014, le réseau de collecte des déchets comptait 3 points de regroupements sur les îles du Sud et 8 déchetteries sur les 30 prévues dans le PDEDMA. 85% de la population avait accès à la collecte sélective, c'est-à-dire aux bornes d'apport volontaires et à la collecte en porte à porte. La loi NOTRÉ d'août 2015 a confié aux régions, l'élaboration ainsi que le suivi du PREPGD³ qui vient remplacer tous les plans précédents et ce, dès 2017.

En 30 ans, une vingtaine d'entreprises et 6 éco-organismes sont venus consolider la filière. Dans le palmarès 2014 des 100 000 premières entreprises exportatrices nationales, 72 entreprises de Guadeloupe sont recensées. La 1^{ère} entreprise de Guadeloupe, classée 6 686^{ème}, figure dans le secteur de la valorisation des déchets. Les autres sont respectivement 19409^{ème}, 33662^{ème} et 60401^{ème}. Leur positionnement dans la liste locale des exportateurs n'est pas en reste puisque qu'elles occupent le premier tiers du classement.

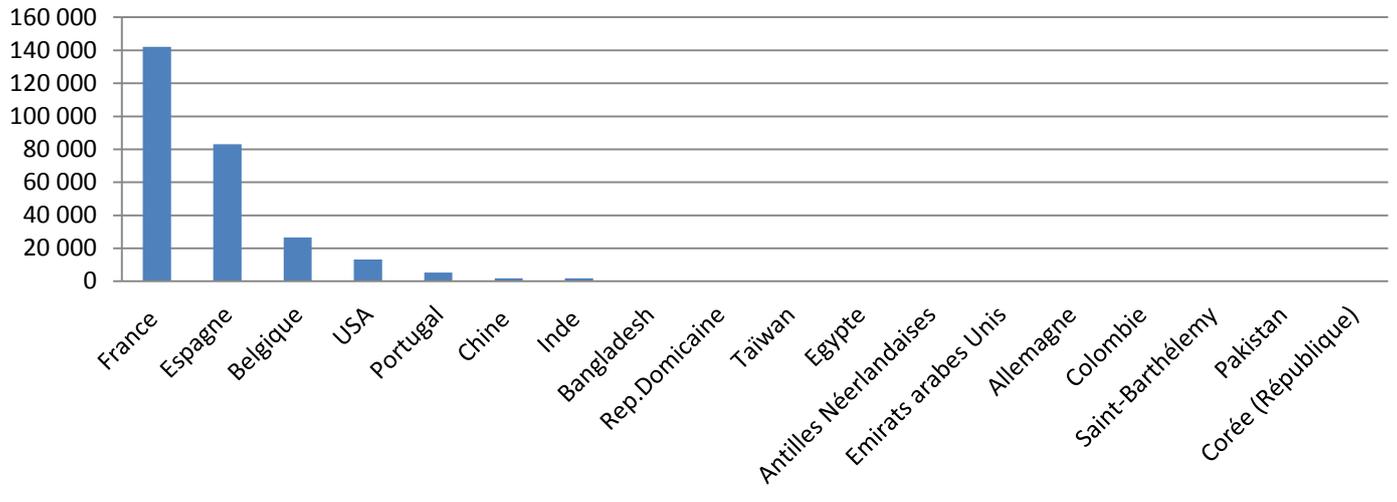
Belgique. Elle reste sporadique et faible jusqu'en 2009 vers la Chine, l'Inde, l'Espagne et les Emirats Arabes Unis. Le flux connaît un premier pic en 2008 (10 837 tonnes) puis un deuxième en 2011 (57 054 tonnes). S'en suit une chute brutale (-70%) en 2012 et un effondrement en 2015 (-95%) avec 2,3 tonnes. Cette situation devrait s'inverser au regard de la remontée du cours de la ferraille en janvier 2016 (+6%).

Pour les DEEE⁵, la filière REP est lancée en 2010 et, combinée avec une remontée du cours des métaux, la courbe export des matières premières de recyclage bondit. Cette responsabilité a glissé vers le consommateur avec la création de l'éco-participation, source de financement des éco organismes en charge de la filière de collecte, de dépollution et de valorisation des déchets. Aujourd'hui, la France compte 18 filières concernées par la REP. Si l'aide au fret prend en charge une partie des coûts d'expédition des déchets dangereux vers l'hexagone et si l'éco-participation finance la filière de valorisation, le principe de proximité édicte que le traitement des déchets doit néanmoins se faire au plus près de la source de production.

A l'heure de la coopération régionale renforcée par les adhésions aux organisations caribéennes, un juste équilibre reste à trouver entre ces différents facteurs pour la bonne tenue à l'export de la filière.

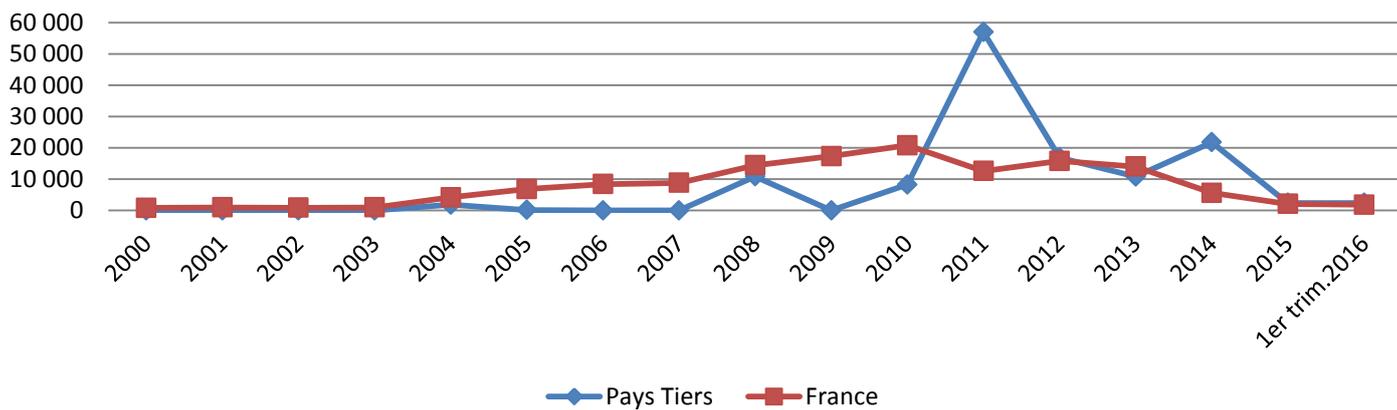
Les déchets, une filière qui s'organise ...et... à conforter à l'export.

Pays clients, cumul sur 15 ans - kg



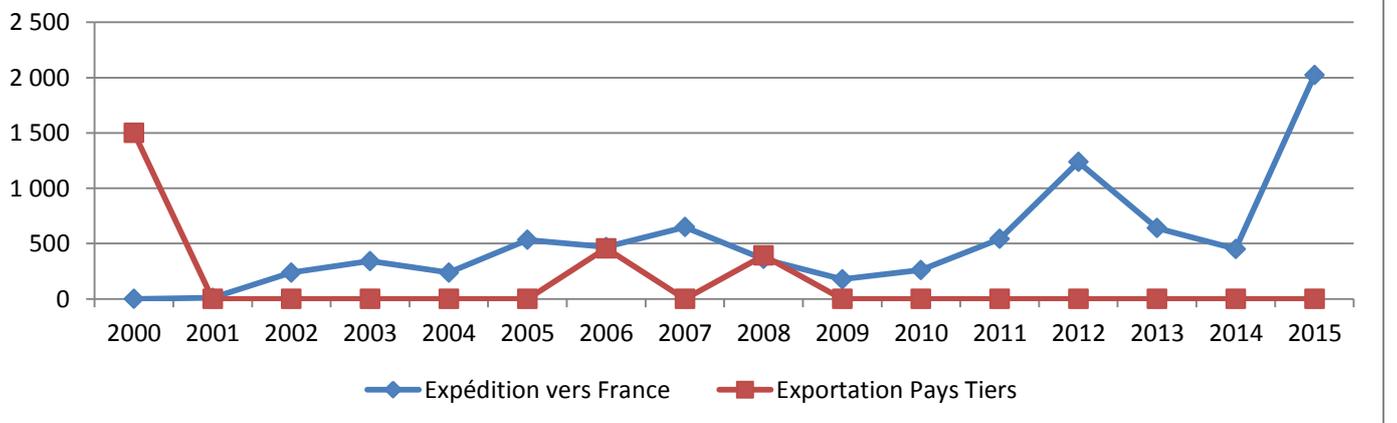
Source : DNSCE

Déchets, Débris métaux (kg)



Source : DNSCE

Piles - Batteries - Accumulateurs - (kg)



Source : DNSCE

Les déchets, une filière qui s'organise ...et... à conforter à l'export.

Définition

1 - **PDEDMA** Plan départemental d'Élimination des Déchets et Assimilés

2 - **PREGEDD** Plan Régional d'Élimination et de Gestion des Déchets Dangereux

3 - **PREPGD** : plan régional de prévention et de gestion des déchets.

4 - **REP** : Responsabilité Élargie des Producteurs : Initiée par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), ce principe consiste à transférer les responsabilités liées à la gestion des déchets issus de l'utilisation d'un produit devenu déchet, des collectivités locales vers le producteur du produit. C'est le principe du pollueur/payeur. Le producteur est responsable de la gestion de son produit en fin de vie. Ce fonctionnement incite donc le producteur à favoriser la prévention, afin de réduire le coût de collecte, de valorisation et d'élimination de son produit. Près de 18 filières REP existent dont la première a été lancée en Europe, en 1979 et concerne les lubrifiants. La dernière, celle des bouteilles de gaz a été mise en œuvre en France, en 2015. La prochaine sera lancée en 2017 et concernera les navires.

5 - **DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe

Direction

Rue des archives, Bisdary
97113 Gourbeyre
Tél. : 0590 80 50 50
Fax : 0590 80 50 00

Bureau de Jarry

Immeuble Raphaël, Lotissement 13
ZI Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 80 50 50
Fax : 0590 83 70 75

Bureau de Basse-Terre :

30 Rue des Bougainvilliers
97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 80 50 50

Bureau des Abymes :

Immeuble CEE Dothémare
97139 Abymes
Tél. : 0590 80 50 50

Bureau de Saint-Martin

20, rue de Galisbay –
Marigot - BP 02
Saint-Martin
Tél. : 0590 29 02 25

Sources

DNSCE : Direction Nationale des Statistiques du Commerce Extérieur

Observatoire des déchets de la Guadeloupe : Les chiffres clés des déchets en Guadeloupe - Bilan 2014

Le journal du net-économie-industrie : Le prix des métaux en mai 2016

<http://www.mineralinfo.fr/ecomine/matieres-premieres-minerales> :

Portail français des matières premières minérales primaires et secondaires non énergétiques

Pour en savoir plus

Commissariat Général au développement durable

Fiche de Janvier 2016 : « Le point sur ' La France exporte toujours plus de matières premières de recyclage' »

« En 2014, la Belgique attire 100% des exportations de matières premières de recyclage de la Guadeloupe. Destination privilégiée pour la France aussi, puisque la Belgique mais aussi l'Espagne sont les premiers clients de la France avec respectivement 23% et 16% de matières premières de recyclages exportés. »

Directeur de Publication : Louis MAZARI

Rédacteur : Marie-Lise MARCEL-ROCHE

Service International – MIAI -Pole 3^E

DIECCTE de Guadeloupe

en collaboration avec l'ADEME Guadeloupe

Internet : <http://www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr>

Courriel : 971.international@dieccte.gouv.fr

Date de publication : août 2016

